L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No Municipal 2360 rue Rousseau entre les rues Première et Soraparu.

Succession de Mme Charles Kirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 41,004 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Kirsch et en faveur de Walter J. Kirsch et Mme Cecilia Cosgrove à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec constructions et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée Première et Soraparu, désignés comme lots nos 1 et 2 et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Rousseau sur cent vingt cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Geo. Montgomery, avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Typewriters, Instruments Télégraphiques, Installations Electriques, Meubles Assortis, etc.

W. J. Gayle & Co vs Copper & Stardley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,756—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 16 novembre 1904, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Aux [illegible] et [illegible] étages des lieux No [illegible] rue de Carondelet.

Typewriter, 20 instruments télégraphiques, 1 lot d'installations électriques, un grand lot assorti de tables et de chaises et autres meubles, tapisserie, divers, etc., de la présente inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Stafford & Lambert, avocats pour les plaignants.

6 nov—6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt dans une affaire, etc.

G. J. Grubbs vs Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,557—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs défendeur, en rule, et en faveur de succession de W. B. Fahey, plaignant en rule, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 74,054, intitulé G. J. Grubbs vs W. [illegible] Frank, Mme Josephine Fahey et la succession de W. B. Fahey, dans lequel ledit Grubbs réclame d'être la propriétaire de propriétés décrites comme étant lots 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet No 9 du troisième district borné par les rues Dupré, D'Aunoy, White et Ohnsa, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente-un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Ohnsa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Duke [illegible] & Hart, avocats pour le plaignant en rule.

24 oct—23 31—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer le partage de propriété de Feue [illegible] Huberdeau du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,218— En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite, afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou en dépendant situé dans le district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Sainte Marie et St André et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, déposé pour référence en l'étude de L. O. Stark, notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel lot est mesuré trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne séparant le lot No quarante deux et quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes sur la ligne séparant le lot No quarante [illegible] et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Herz, Jr, avocat pour les plaignantes.

11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant le No municipal 145 rue Robertson entre Columbus et Kerlerec.

Mme Maria Nava, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Kerlerec, Nuoing et un plan de A. Overlang, en date du 10 août 1903, déposé en l'étude de [illegible] et mesurant trente pieds de front sur [illegible] et six lignes de face à la rue Robertson et [illegible] lignes parallèles, [illegible] de terre ensemble. Le lot [illegible] 85, Dénommé d'une partie du lot 84 et Dénommé d'une partie du lot 15.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles A. Luter, avocat pour le plaignant.

23 oct—23—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Theo J. Henderson vs Chas Jones.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle Orléans—No 19,189—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterna, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 22 novembre 1904, à 11 heures a. m., à savoir:—Un lot de meubles de maison et effets d'après l'inventaire enregistrés en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

Mel Leahy et Benedict, avocats pour le plaignant.

11 nov—13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur, à savoir: L'ELECTRA, le W. T. WOMELL, le GEM, et le RED RIVER

Ainsi de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receiver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904, et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires, installations de pompes, appareils, meubles, et toutes autres dépendances et appartenances, etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de tateaux Howard à Jeffersonville, Indiana, à savoir:

1° LE STEAMBOAT ELECTRA 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur 5 2/12 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,200 balles de coton, construit en 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. WOMELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 5 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton, construit en 1898.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 24 pieds de largeur, 3 6/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton, construit en octobre de 1899.

II. Ainsi les barges suivantes, toutes des barges modèles, à savoir:

1° LES BARGES KLONDIKE ET TOMOS, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

2° LES BARGES READY ET REDIEF, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

Les barges MAUD et LUCILLE, chacune d'environ 120 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 110 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. B. Forman, avocat pour Carter Bros, plaignante rule.

J. D. Grace, avocat pour le receiver.

W. J. Benedict, avocat pour la Ligue Red River.

11 nov—11 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Substantielle et Améliorée de Valeur de Deuxième District.

Formant encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 636 rue Toulouse.

En un long crédit.

Laurens Pass vs John Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 61, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère et le paiement de chaque [illegible] de 25 billets d'hypothèque et ordre de vendeur, restant sur ladite propriété d'après acte passé pardevant E. D. Chassaignac, notaire, le 8 octobre 1903, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 412, lesquels billets, [illegible] par le défendeur et étant chacun pour la somme de $100.00 et sont tous échus le 8 octobre 1904, et payable le premier [illegible] 15 novembre en date, et les autres [illegible] mois consécutifs [illegible] 8 octobre 1904, après [illegible] tant qu'à un taux de 6 0/0 par an, du 8 octobre 1904, jusqu'au paiement par une [illegible] le dit acte hypothécaire [illegible] 8 octobre 1904, [illegible] plaignant [illegible] payé [illegible] 1904, [illegible] ladite propriété [illegible] 8 octobre 1905 [illegible] pour une année [illegible] et chaque année [illegible] à la même date [illegible] pour [illegible] les billets [illegible] non encore échus [illegible] dates respectives.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de [illegible] comptant [illegible]

[illegible] Le [illegible] ci-avant le plaignant [illegible] ordre [illegible] ladite [illegible] entières.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Duke [illegible] & Marks, avocats pour le plaignant.

[illegible]

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Emma Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 72,4[illegible]—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par Mme Carrie P. Henderson, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. [illegible], avocat.

5 nov—5 9 14

Succession de Adrien L. Moserman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,109 64,821 et 74,607 consolidés—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par John Shum, tuteur ad hoc du mineur Hosman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Ramish, Jr, avocat.

8 nov—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième

Dans l'affaire de la succession de Mme Berthe Fisher (née Hanson).

No 74,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur, Bureau 836 rue Carondelet MERCREDI, le 16 novembre 1904, à 11 heures a. m., à la [illegible] No 1516 rue Hospital près de la rue Villere, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 31 octobre 1904, agissant pour le compte de la succession de Wm R. Murphy, il sera vendu à l'encan: Meubles de Bureau et Bibliothèque, Livres, etc.

Conditions—Comptant.

6 nov—6 13 16

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

153 et 155 rue Alix, entre les rues Bouny et Powder, Alger.

Succession de Victor Zatarain et Wilhemina J. Mott, sa femme.

No 73,979—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs, bureau No 134 rue Carondelet, MERCREDI, le 29 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté le 25 octobre 1904, du Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville dans l'îlet No 96 borné par les rues Alix, Elise, Bouny et Powder, désigné comme le lot No [illegible], lequel mesure 30 pieds à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur, le tout en mesure française. Les améliorations sont désignées par les Nos 153 et 155 rue Alix et comprennent un cottage double contenant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Les rues Alix et Bouny sont asphaltées. Dans un bon voisinage et se louant $16 par mois.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité usuelles et coutumières et l'acquéreur devant payer les taxes de l'Etat de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29 30—nov 6 13 20 27 29

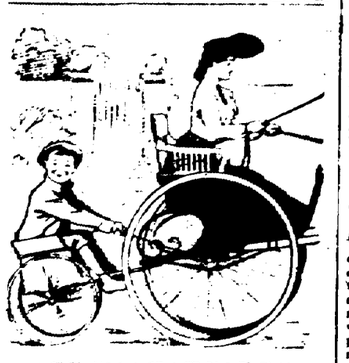

"UN S'ACHARNANT"

sur notre réputation [illegible] marchands n'imaginent [illegible] ne font [illegible] clients et autres qui nous connaissent [illegible] nous maintenons notre commerce et nous maintenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des ventes des Voitures Wagons Surreys, Runabouts, Harrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients, venez examiner notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

871-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de la mer et tout ce qui se rapporte à l'achat et l'entretien de Voitures et de Wagons. Grande variété de Matériaux.

Ouvert Dimanches.

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama
Charbon Anthracite
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES [illegible]

Cour Succursale — 4716 rue Magazine, coin Valence.

22 oct—

W. S. FRAZEE,

Avocat et Conseiller en Droit

Loi civile, commerciale et maritime. Consultations à des conditions raisonnables.

514 Maison de la Hibernia Bank and Trust Co.

Cor des rues Carondelet et Gravier.

Phone principal 4569. Nouvelle-Orléans Phone 2018-Main

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

De Première Classe.

La propriété de N. P. Maccie, Avenue Tulane et rue Alexandra.

LE JEUDI 17 NOVEMBRE, à 11 heures a. m., la propriété suivante:

[illegible] 15 vaches, 1 taureau Durham, 4 bons chevaux, 2 charrettes à lait, neuves, 1 wagon à fourrages, 2 sangles, 2 lots de harnais, 1 jeu de neuf-sacs à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la Vente—Toute somme au dessous de $100 comptant. Au dessus de ce montant 4 mois de crédit avec billets garantis. Quiconque achètera le plus de stock aura la préférence à la route. Pas de limite.

E. S. COBB, Encanteur
Bureaux 925 rue [illegible]

6 nov—6 13 15 16 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 918 avenue Elmire, Alger.

A L'ENCAN A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 15 NOVEMBRE, A MIDI.

SUCCESSION DE ANTHONY SCOTT.

DIVISION B—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS No 74,344.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Div. B, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, dans l'affaire de la succession d'Anthony Scott, No 74,344, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, 15 novembre 1904, à midi —

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses à droite voies y attenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District, de cette ville, désigné comme le lot No 16, de l'îlet No 160, occupé, et compris entre les avenues Elmire et Pacifique, les rues Homer et Newton. Ledit lot No 16 mesurant 32 3" de face à l'avenue Elmire sur 125 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1904 les primes sur la police d'assurance non expirée pour l'année courante de la date de cet ordre de vente et les frais pour les certificats devant être annexés à l'acte de vente. L'acquéreur doit aussi payer pour l'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire un dépôt de 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Dart & Kernan, Avocats.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 13 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Armstrong & Graham et al vs Western Carriage Company Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,817—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pourlesquelles le compte provisoire présenté par George M. Hodgson, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Chas G. Gill, avocat.

12 nov—12 16 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John G. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,932, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Fred G. Best, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. [illegible], avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de Justine C. Wimby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Charanda Pinkney, veuve de Justine C. Wimby, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Jno J. Ricau, avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de William Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,231 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Herman, agent de Pincus Herman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Lichis, avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73,160—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. N. E. Humphrey, avocat.

10 nov—10 14 19

Succession de Mme Sallie Hirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,314 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par John M. Hyman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. [illegible], avocat.

[illegible]

Succession d'Emermie Millon.

[illegible]

Succession de Mme Mariana Brunum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 74,175 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pourlesquelles le compte provisoire présenté par George P. Drumm et Mme [illegible], femme de James Mary, exécutrices de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. [illegible], avocat.

[illegible]

CHEMINS D

[illegible] heures d'arrivée et [illegible]

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 Limited	8.45 a m
No 8 Pan American special	9:10 p m
No 6 local	4 50 p m
No 7 points Est Louisiane	8 30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	6 30 a m
No 4 Pan American special	9 10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 Limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8:30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 8 Cincinnati and Louisville	8:30 p m
No 1 Louisville Mail	10:25 a m
No 35 local mail	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 a m
No 31 McComb Accod	9:40 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6 30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	8 15 p m
No 6 Northern Express	6 30 p m
No 2 Louisville Mail	8 15 p m
No 32 McComb Accod	4:30 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis express	8 15 a m
Vicksburg express	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m

DEPART.

Memphis express	4.00 p m
Vicksburg express	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local	11:20 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8 35 a m
Sunset Express	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	7.45 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Express	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DEPART.

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

Hôtel Agnew.

Tout on Hetzer in Pinge

Atlantic City.

400 chambres - Rooms - Chambres avec bains

[illegible]

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution preparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 199 rue Bourbon

Petite bouteille ..... 25c.
Grande [illegible] ..... 50c.

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant chercher de toute un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les noms sont nouveaux

Pensez Donc! Il ne coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Ainsi 5 $6 00 pour 365 Jours.

Prix [illegible] $6.00 par express $6.40 [illegible] par express ou poste

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00 [illegible] Compris [illegible] Chiffonnier

[illegible]

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.